

SEMINAIRE

СЕМИНАР

SEMINAR

COMMISSION DE STATISTIQUE
et COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE



Distr.
GÉNÉRALE

CONFÉRENCE DES
STATISTICIENS EUROPÉENS

CES/SEM.43/25 (Summary)
7 mars 2000

Séminaire sur les systèmes intégrés
d'information statistique et les
questions connexes (ISIS 2000)
(Riga, Lettonie, 29-31 mai 2000)

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Thème IV : Amélioration des stratégies de diffusion des données

AMÉLIORATION DES STRATÉGIES DE DIFFUSION DES DONNÉES À L'OFFICE CENTRAL DE STATISTIQUE DE LA HONGRIE

Communication sollicitée

Présentée par l'Office central de statistique de la Hongrie¹

RÉSUMÉ

1. L'Office central de statistique de la Hongrie diffuse depuis trois ans ses données sur Internet au moyen du système Stadat (<http://www.ksh.hu>). Nous avons amélioré ce système au cours de cette période et nous l'améliorons encore en tenant compte des demandes des usagers et de notre propre expérience.
2. Les efforts que nous avons fournis pour satisfaire aux demandes des usagers nous ont conduits à modifier les méthodes de publication des données. Nous avons dû nous écarter de la "démarche habituelle" selon laquelle nous ne procédions à la publication que lorsque nous disposions de toutes les données pour l'ensemble des tableaux. Or les usagers ont aussi besoin de données partielles. Sur Internet, on peut introduire les données dans les tableaux dès que celles-ci sont disponibles, sans aucune restriction quant à la taille des différents tableaux.

¹ Élaborée par Gyongyi Takács.

3. Les enseignements que nous avons tirés de la diffusion sur Internet montrent :
 - qu'il est de plus en plus nécessaire de calculer les données statistiques pour différentes années de base;
 - qu'après avoir uniformisé les données, il est possible de construire et de diffuser de longues séries chronologiques;
 - que la publication des données peut se faire dans les plus brefs délais;
 - que le coût de l'accès à un grand nombre de données est moindre au niveau institutionnel;
 - que l'on peut améliorer la comparabilité des données à l'échelle mondiale en publiant les méthodes qui sont appliquées à la collecte et au traitement des données;
 - qu'il est maintenant possible grâce au courrier électronique d'établir une communication rapide et fructueuse.
4. La plupart des usagers du système Stadat appartiennent au secteur des entreprises, à savoir 55 % d'un total de plus de 100 abonnés, tandis que 20 % sont des établissements d'enseignement et 16 % des administrations publiques.
5. Il semble que le secteur des entreprises ait absolument besoin de données précises et accessibles facilement et rapidement. Étant donné leurs champs d'activités, la façon la plus simple pour ces entreprises d'accéder aux données statistiques est de les obtenir par l'intermédiaire d'Internet. L'Office central de statistique diffuse presque toujours gratuitement les données sur papier ou sous forme de télécopies auprès des administrations publiques et des rédacteurs de journaux. Les organisations internationales telles que l'ONU ou l'OCDE reçoivent ces données au moyen du système Stadat.
6. Les usagers doivent pouvoir accéder le plus tôt possible aux données mensuelles les plus récentes et recevoir les séries chronologiques de données annuelles dès que possible. Si l'on veut présenter de longues séries chronologiques sous la forme de tableaux, il faut uniformiser les données. Lorsque les données annuelles étaient publiées dans des annuaires, le problème de la comparabilité ne se posait pas. Nous avons décidé d'identifier par des lettres distinctes les données uniformisées ou modifiées qui ont été introduites dans un tableau représentant une longue série chronologique afin de les différencier des autres données.

Nouvelles améliorations du système Stadat

7. L'Office central de statistique apporte de nouvelles améliorations à son système de bases de données en vue de créer une base de données destinée à la diffusion, parallèlement à celle qui sert à établir les données statistiques. Les travaux en cours se font dans les deux directions suivantes :
 - définition des principes régissant le contenu et les fonctions;
 - étude des moyens techniques de mise en œuvre et d'examen des logiciels possibles.

8. La base de données destinée à la diffusion porte sur tous les sujets statistiques importants quel que soit le secteur de production des données et l'environnement technique du traitement des données. Elle sera élaborée et systématisée en fonction des besoins des usagers. Le contenu des données est décrit par des métadonnées. Cette base de données comporte deux volets essentiels :

- la partie destinée aux **usagers externes** : il s'agit de données ciblées et fortement regroupées, ne comportant pas de données confidentielles, ni de données bilingues, ni de données disponibles sur Internet;
- la partie destinée aux **usagers internes** : elle doit permettre l'analyse de microdonnées et offrir la possibilité d'extraire ou d'analyser de manière souple et rapide les agrégats les plus importants, les microdonnées devant être disponibles lors de l'analyse des agrégats.

9. L'Office central de statistique a mis en place pour le réseau local un système de **protection des données** à deux niveaux de sécurité. Le premier niveau du système se situe au centre d'information du Cabinet du Premier Ministre. Ce coupe-feu est très complexe et permet de filtrer les attaques sur Internet en provenance du monde entier. À l'Office central de statistique, tous les utilisateurs sont protégés contre les attaques sur le secteur Internet, à l'exception de celles qui proviennent du secteur www. Le second niveau du système de sécurité, mis au point par l'Office central de statistique, est un filtre appliqué au réseau du Cabinet du Premier Ministre.
